

MA PROCÉDURE CAMPUS FRANCE

OUTIL D'AUTO ÉVALUATION

Évaluez votre projet d'études
en France dès maintenant.

Rendez-vous sur

monespacesn.campusfrance.org

Ma formation est connectée à Etudes en France

Ma formation n'est pas connectée à Etudes en France

0 Je vérifie mon éligibilité et je fais mon test d'auto évaluation

Avant d'entamer la **procédure** (dans les établissements publics ou privés),
que vous soyez élèves-étudiants ou professionnels :
Vérifier votre éligibilité en consultant les critères d'inéligibilités inclus dans ce
document
Puis évaluer votre projet grâce à notre outil d'auto-évaluation.

RDV sur monespacesn.campusfrance.org

1 Je construis mon projet d'étude

► **Se poser les bonnes questions en faisant un bilan sur vous-mêmes** : « Qu'est-ce que
je sais faire ? Qu'est-ce que je veux faire plus tard ? Quels sont mes points forts ?
Qu'est-ce qui m'intéresse ?... »

► **Choisir la formation adaptée** en vous renseignant sur les parcours et formations
possibles. RDV sur les sites des universités ou des écoles, le site de Campus France, les
sites spécialisés de l'enseignement supérieur en France (Onisep, CIDJ) .

Le projet d'études est prêt lorsque vous êtes capable d'en parler librement et de le
présenter à d'autres personnes (par écrit ou à l'oral).

2 Je crée mon dossier et je fais mes choix de formation

C'est la phase de création de votre compte, de saisie de votre parcours et de vos choix de
formation (7 choix au maximum) sur « Etudes en France », Assurez-vous de remplir les
exigences des établissements avant de les choisir !

2 Je fais acte de candidature auprès de l'établissement /formation non connecté (e) de mon choix

Faite acte de candidature directement auprès de l'établissement non connecté / formation
non connectée ou sur Parcoursup pour les BTS, CPGE dans les lycées ou les DCG.
Avant de vous lancer, faites attention à certains critères d'appréciation importants : **La
reconnaissance par l'Etat , diplôme « visé »** par l'Etat, **les labels, les classements**, le
montant des frais de scolarité, **l'avis des anciens étudiants**.

3 Je rédige mes motivations

La lettre de motivation est le grain de sel qui rajoute de la saveur à votre dossier ! Elle doit
montrer que vous vous intéressez à la formation et que vous pouvez parler aisément de
l'impact de cette formation sur vos projets de vie. Retenez que l'objectif c'est de pouvoir
démontrer que votre démarche est le fruit d'une réflexion approfondie et non celui du
hasard ou de choix irréflecti. Nous vous conseillons de faire relire et corriger votre lettre.
Etant limité par le nombre de mots sur la plateforme, vous pouvez choisir de joindre, au
niveau de votre dossier (dans la partie Parcours et diplôme), une lettre de motivation
intégrale.

3 Je crée, après acceptation, mon dossier et je rédige mes motivations

C'est la phase de création de votre compte, de la saisie de votre parcours et de la rédaction
de vos motivations. C'est aussi le moment de joindre votre acceptation dans la partie « je
suis accepté ». Etant déjà accepté par un établissement, **votre lettre de motivation devra
expliquer les raisons de votre choix (projet d'étude/ professionnel /l'impact de ce choix
sur la suite du parcours)**. Pensez à faire relire et corriger votre lettre de motivation avant
de soumettre votre dossier

4 Je soumetts mon dossier et paie les frais

Avant d'être soumis en ligne, vous devez vous **assurer d'être éligible, que votre dossier est
correctement rempli et que les justificatifs sont au bon endroit et dans le bon sens**. Les
frais de dossier de 85 000 FCFA (non remboursables) sont à régler auprès d'une agence
de la BICIS sur présentation de l'autorisation de paiement reçu de Campus France.

4 Je soumetts mon dossier et attend le retour de Campus France

Avant de soumettre votre dossier en ligne, assurez-vous d'être éligible, que votre dossier
est bien rempli et que les justificatifs sont lisibles, au bon endroit et dans le bon sens.
Après la soumission de votre dossier, Campus France vérifiera la recevabilité (éligibilité du
candidat et de la préinscription). Vous recevrez un mail (dans votre messagerie campus
France) pour vous notifier la suite de la procédure.

5 Corrections demandées ou validation du dossier par Campus France

Une fois le paiement validé, Campus France vérifie le contenu de votre dossier.

► Si le dossier est incomplet, il vous est renvoyé avec le détail des corrections à effectuer.
**Un seul passage en correction est autorisé. Si vous ne comprenez pas ce qui vous est
demandé, vous pouvez échanger avec un agent de campus France sur
monespacesn.campusfrance.org.**

► Si le dossier est complet, vous recevrez un mail pour vous notifier la suite de la
procédure.
Plus tôt vous soumettez votre dossier, plus tôt il sera traité.

5 Correction/Paiement/Validation

Une fois le dossier jugé recevable, une demande de paiement des frais d'un montant de
85 000 FCFA vous sera envoyée (frais à payer à la BICIS). Après validation du paiement
par Campus France, votre dossier sera traité et vous recevrez un mail (dans votre
messagerie campus France) vous notifiant la suite de la procédure

**Attention : Si vous avez déjà effectué le paiement lors de la candidature pour les
établissements connectés, vous ne devez pas payer à nouveau.**

6 L'entretien pédagogique

C'est un moment d'échange où vous aurez l'**opportunité de présenter et
défendre votre projet d'études en France**. Ce n'est pas un interrogatoire
ni un récital !

Vous avez 7 jours pour vous positionner sur un créneau d'entretien dès
l'autorisation de prise de rendez-vous.

Certains candidats ont des dossiers complets et il n'est pas nécessaire de
les convoquer en entretien ; pensez donc à bien remplir votre dossier,
inclure une lettre de motivation bien soignée et argumentée en précisant le
projet d'étude et le projet professionnel.

Confirmation de l'acceptation, par l'établissement, et transmission du dossier au Consulat

Afin que votre dossier soit validé et transmis au consulat, vous devez vous assurer que
votre établissement nous a bien transmis à Campus France la confirmation de votre
inscription selon la procédure établie par et communiquée aux établissements.
NB : Cela ne concerne pas les candidats admis via Parcoursup.

Validation du choix définitif (en cas d'acceptation)

Connectez-vous régulièrement à votre compte pour consulter les réponses des universités.

► **Si vous êtes accepté(e), validez votre choix définitif** au plus tard à la date figurant dans
le calendrier Campus France

► **Si vous devez faire un complément de dossier**, scannez les documents à compléter
avant de le soumettre à nouveau, puis prenez rendez-vous pour présenter les originaux
à l'espace campus France de votre zone.

8 Transmission du dossier au Consulat

Lorsque votre dossier sera complet, il sera
transmis au consulat pour vous permettre
d'effectuer vos démarches de demande de visa.

Au moment de la transmission, vous recevrez
dans la messagerie de votre compte campus
France, un mail de fin de procédure vous
indiquant la suite des démarches à effectuer.

9 La demande de Visa

Créez et remplissez jusqu'au bout votre demande de
visa sur www.francevisas.gouv.fr Vous pourrez à la
fin du processus obtenir la liste des pièces
consulaires à apporter lors de votre rendez-vous VFS
Rapprochez-vous de VFS pour la prise de
rendez-vous (visa.vfsglobal.com/sen/fr/fra – 33860
60 06)

10 Préparation du séjour en France

Pour vous accompagner dans la préparation
de votre séjour, Campus France met à votre
disposition le guide "Mon séjour en France" et
organise des séances de préparation au départ
(RDV sur monespacesn.campusfrance.org
pour plus d'informations).